



Commission permanente du conseil d'agglomération
sur le développement économique

**Rapport de consultation et recommandations
sur le bilan de la Stratégie de développement économique 2005-2010
de la Ville de Montréal**

Rapport déposé au conseil d'agglomération
Le 30 août 2007

Ville de Montréal

Service des affaires corporatives
Direction du greffe
Division du soutien aux comités et commissions du conseil
275 rue Notre-Dame Est, bureau R.134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

La commission

Président

M. Richard Deschamps
Conseiller de ville
Arrondissement de LaSalle

Vice-président

Bill Tierney
Maire de la Ville de Sainte-
Anne-de-Bellevue

Membres

M. Laurent Blanchard
Conseiller de ville
Arrondissement de Mercier-
Hochelaga-Maisonneuve

M. Joe Magri
Conseiller de Ville
Arrondissement de Rivière-des-
Prairies – Pointe-aux-Trembles

M. George McLeish
Maire du Village de Senneville

Mme Catherine Sévigny
Conseillère de ville
Arrondissement de Ville-Marie

M. Frank Venneri
Conseiller de ville
Arrondissement de Villeray –
Saint-Michel – Parc-Extension

Montréal, le 30 août 2007

Monsieur Claude Trudel
Président d'assemblée
Conseil d'agglomération de Montréal
Hôtel de ville de Montréal

Monsieur,

Conformément au Règlement sur les commissions permanentes du conseil d'agglomération (06-024), nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission permanente du conseil d'agglomération sur le développement économique, le rapport de la consultation publique tenue en mai 2007 sur le bilan de la Stratégie de développement économique 2005-2010 de la Ville de Montréal et les recommandations de la commission adoptées le 14 juin 2007.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé
Richard Deschamps
Président

Original signé
Pierre G. Laporte
Secrétaire-recherchiste

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	p. 4
• Le processus d'étude publique	p. 5
La stratégie de développement économique 2005-2010 de la Ville de Montréal	p. 6
• Les objectifs	p. 6
• Les axes de la Stratégie	p. 6
• Le bilan des deux premières années de la Stratégie	p. 8
Les commentaires des citoyens	p. 11
Les recommandations de la commission	p. 14
Annexes	
• Citoyens et représentants d'organismes ayant présenté leurs points de vue en assemblée publique	p. 19
• Mémoires et documents écrits	p. 19
• Rapport minoritaire	p. 20

Introduction

La Commission permanente du conseil d'agglomération sur le développement économique a tenu une consultation publique le 29 mai 2007 sur le bilan de la Stratégie de développement économique 2005-2010 de la Ville de Montréal Réussir@Montréal. Cette consultation a été réalisée avec la collaboration du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine (SMVTP). À l'occasion de cette assemblée publique, MM. Alan DeSousa, membre du comité exécutif responsable du développement économique et du développement durable, et Arnold Beaudin, du SMVTP, ont présenté les grandes lignes du bilan de la Stratégie à partir des objectifs et des axes de positionnement et d'intervention stratégique établis en 2005. Les citoyens étaient par la suite invités à exprimer leur point de vue sur le bilan et les correctifs éventuels à apporter à la Stratégie.

Après avoir entendu les commentaires des participants et analysé les mémoires reçus, la commission a formulé ses recommandations qui ont été adoptées en assemblée publique le 14 juin 2007. Ces recommandations sont adressées au conseil d'agglomération afin d'orienter les interventions visant à soutenir la réussite et l'atteinte des objectifs de Montréal en matière de développement économique.

Adoptée au printemps 2005 et fruit d'un processus de consultation et de concertation exemplaire, la Stratégie s'articule autour de cinq axes de positionnement : l'environnement d'affaires, le savoir et l'innovation, la culture, la qualité de vie et l'ouverture sur le monde. Pour chacun de ces axes, des priorités et des actions ont été identifiées. L'objectif de l'étude publique était de faire le point sur les actions réalisées et le chemin parcouru en regard des objectifs poursuivis, de mesurer l'apport des partenaires à la réussite de ces objectifs et de proposer les ajustements requis, le cas échéant.

L'étude de la commission s'inscrit dans la poursuite de la démarche menée à l'automne 2004 par la commission permanente du conseil municipal de Montréal sur la mise en valeur du territoire et le patrimoine. Les membres de cette commission avaient alors reçu 38 mémoires provenant de citoyens et d'organismes. Les recommandations soumises par la suite au conseil de ville ont été prises en compte dans l'élaboration de la Stratégie.

Le processus d'étude publique

Deux semaines avant l'assemblée publique, des avis précisant l'horaire et les modalités de participation ont paru dans deux grands quotidiens montréalais, un francophone et un anglophone. L'assemblée a également été annoncée au moyen d'un affichage dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement, les hôtels de ville et sur le site Internet des commissions du conseil. De plus, une invitation a été expédiée, par courrier régulier ou courrier électronique, à plus de 200 individus et organismes susceptibles d'être intéressés par le sujet et, enfin, un communiqué de presse a été transmis à tous les médias.

Une vingtaine de citoyens ont participé à l'assemblée publique. La commission a entendu cinq intervenants et elle a reçu trois mémoires.

La commission a consacré six séances de travail afin de préparer l'assemblée publique, analyser les interventions et formuler ses recommandations.

La stratégie de développement économique 2005-2010 de la Ville de Montréal

Les objectifs

L'objectif principal de la stratégie est de hisser Montréal parmi les métropoles qui affichent le meilleur niveau et la meilleure qualité de vie en Amérique du Nord d'ici 2025.

Deux objectifs complémentaires viennent soutenir l'objectif principal : accélérer la croissance économique de Montréal et établir un partenariat avec les gouvernements.

Les axes de la Stratégie

La Stratégie repose sur cinq axes de positionnement et autant d'axes d'intervention stratégique;

	AXE DE POSITIONNEMENT	AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE
1	L'environnement d'affaires	Améliorer l'environnement d'affaires
2	Le savoir et l'innovation	Stimuler le renforcement du savoir, de l'innovation et du dynamisme des grappes industrielles
3	La culture	Contribuer à consolider et à développer Montréal comme métropole culturelle d'avant-garde
4	La qualité de vie	Améliorer la qualité des milieux de vie
5	L'ouverture sur le monde	Affirmer le positionnement et accroître la notoriété internationale de Montréal

Un certain nombre de priorités ont été établies pour chacun des axes d'intervention stratégique.

1er axe : Améliorer l'environnement d'affaires

- *Offrir des services municipaux efficaces aux entreprises et aux investisseurs*
- *Arrimer et dynamiser les composantes du système entrepreneurial montréalais*

- *Accroître le pouvoir d'attraction du centre-ville comme destination d'affaires*
- *Assurer le développement des infrastructures stratégiques de transport*

2^e axe : Stimuler le renforcement du savoir, de l'innovation et du dynamisme des grappes industrielles

- *Améliorer le processus de développement du capital humain*
- *Favoriser la R-D et le design pour accélérer l'innovation*
- *Accélérer le développement des grappes industrielles*

3^e axe : Contribuer à consolider et à développer Montréal comme métropole culturelle d'avant-garde

- *Favoriser la diversification et la croissance des industries culturelles*
- *Appuyer le développement du réseau de circulation et de diffusion de la production culturelle, notamment au centre-ville*

4^e axe : Améliorer la qualité des milieux de vie

- *Améliorer la qualité de l'environnement urbain*
- *Accroître la population résidante au centre-ville*
- *Accélérer la mise en valeur des secteurs propices à l'intensification et à la diversification des activités*

5^e axe : Affirmer le positionnement et accroître la notoriété internationale de Montréal

- *Intensifier le rayonnement international de Montréal*
- *Accroître le pouvoir d'attraction de Montréal*
- *Faire de Montréal et du centre-ville une destination internationale de tourisme, de congrès et de grands événements*

Le bilan des deux premières années de la Stratégie

La présentation faite par le Service de la mise en valeur du territoire a mis l'accent sur les outils mis en place et les gestes posés au cours des 24 derniers mois en lien avec chacun des axes de positionnement. Ils sont ici présentés succinctement :

L'environnement d'affaires

Outils mis en place pour soutenir l'investissement :

- création du Groupe d'interventions stratégiques et tactiques (GIST);
- création d'un fonds d'investissement de 180 M\$ sur trois ans;
- création d'un fonds d'initiative stratégique (FIS) de 3 M\$ sur trois ans;
- mise en place de visites systématiques pour soutenir les filiales étrangères, en collaboration avec Montréal International et les centres locaux de développement (CLD);
- mise en place d'un site web dédié aux grands projets;
- mise en place de la ligne téléphonique 514 872-2025;
- mise en œuvre de la Vitrine affaires sur le portail interne de la Ville;
- développement de nouveaux outils promotionnels.

Gestes touchant l'amélioration des infrastructures :

- rénovation majeure du réseau d'aqueduc (10 G\$ sur 20 ans), des infrastructures de transport (3,4 G\$ sur 10 ans) et du domaine public;
- création de la gare Chabanel;
- planification du train de l'Est et de diverses mesures locales;
- Plan de transport récemment annoncé;
- implantation d'un vaste réseau sans fil contribuant à l'amélioration des infrastructures stratégiques de transport.

Gestes posés visant l'optimisation des ressources et des efforts :

- mise en place du Forum CLD – arrondissements – centre;
- création du projet Entrepreneuriat Montréal;
- élaboration en cours d'une politique d'économie sociale;
- mise en place de l'Opération Montréal.net et adoption d'un règlement sur la propreté dans l'arrondissement Ville-Marie.

Le savoir et l'innovation

- mise en place, par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de plusieurs mesures visant la hausse des taux de diplomation et l'intérêt pour la connaissance;
- mise en place d'une coalition pour la reconnaissance du rôle moteur des universités et des grandes écoles dans l'économie montréalaise;

- attribution à Montréal, par l'UNESCO, du titre de «ville de design», création du bureau Design Montréal et octroi de licences du concours Commerce Design à divers organismes étrangers;
- mise en place des grappes industrielles Aéro Montréal, Techno Montréal et du cinéma et de la télévision;
- projet du quartier Concordia;
- croissance de l'École de technologie supérieure (ETS);
- campus Outremont de l'Université de Montréal.

La culture

Plusieurs mesures ont été mises de l'avant dans le cadre, notamment, de la politique culturelle de la Ville de Montréal :

- adoption de la Politique de développement culturel;
- création de la table de concertation sur les arts numériques et soutien à la Société des arts technologiques;
- plan d'action relatif aux ateliers d'artistes;
- élaboration du plan de développement à long terme des grands festivals;
- programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le Quartier des spectacles;
- investissements de 62,5 M\$ sur cinq ans pour l'aménagement du domaine public dans le Quartier des spectacles.

La qualité de vie

Actions significatives pour la qualité de vie à Montréal :

- annonce des travaux de planifications détaillées afin d'accélérer la mise en valeur de huit secteurs propices à l'intensification et à la diversification des activités;
- adoption de la Politique du patrimoine et préparation du Plan de protection du mont Royal;
- investissements de 36 M\$ pour la protection des milieux naturels;
- plan de transport;
- réaménagement de l'échangeur du Parc – des Pins;
- carrefour giratoire dans l'Est de Montréal;
- mise en chantier de plus de 3000 unités d'habitation au centre-ville;
- mise en œuvre de la Stratégie d'inclusion de logements sociaux et abordables;
- annonce de l'aménagement du train de l'Est;
- consultation publique sur la transformation de la cour de triage Outremont en campus universitaire et quartier résidentiel;
- aménagement de la rue Chabanel;
- aménagement du boulevard Saint-Laurent.

L'ouverture sur le monde

Gestes qui sont venus soutenir le caractère international et cosmopolite de Montréal et son ouverture sur le monde :

- réalisation par Montréal International de 55 projets d'entreprises étrangères et l'établissement de 8 organisations internationales;
- réalisation d'une dizaine de missions économiques internationales et accueil de délégations étrangères;
- formation d'un consortium représentant Montréal au Marché international des professionnels de l'immobilier (MIPIM);
- désignation de Montréal comme ville de design par l'UNESCO et comme capitale mondiale du livre pour 2005-2006;
- signature d'un accord de coopération avec Paris;
- amorces des travaux sur l'image de marque de Montréal et sur la stratégie de promotion;
- création d'un portail internet et de kiosques d'accueil destinés aux étudiants internationaux;
- création de la Vitrine culturelle de Montréal;
- Opération Montréal.net et adoption d'un règlement sur la propreté dans l'arrondissement Ville-Marie.

En conclusion de sa présentation, le Service a tenu à souligner que, bien que les perspectives de croissance soient très encourageantes pour les prochaines années, le rythme de croissance ne sera pas assez rapide pour hisser Montréal parmi les meilleures métropoles à ce chapitre. Plusieurs analyses confirment cependant que Montréal est engagée dans la bonne direction, notamment une étude menée pour le compte du Financial Times de Londres.

La présentation a été complétée par un énoncé de quelques-unes des grandes actions à l'ordre du jour des deux prochaines années :

- pro-activité à l'égard des grands projets d'investissements;
- accélération du développement de trois grands chantiers (Montréal Technopole, Havre de Montréal et Quartier des spectacles);
- plan d'action en entrepreneurship;
- stratégie d'innovation métropolitaine;
- optimisation des ressources et des efforts en soutien au développement économique;
- poursuite des efforts de promotion de Montréal, tant à l'échelle canadienne qu'internationale.

Les commentaires des citoyens

Cinq personnes sont intervenues lors de l'assemblée publique pour faire connaître leurs points de vue sur divers aspects du bilan de la Stratégie et proposer des orientations à prioriser pour l'avenir. Ces interventions sont ici résumées succinctement.

*M. Gerry Arsenault
CLD du West Island*

M. Arsenault ne croit pas avoir vu la réalité de l'ouest de l'île dans le bilan. Il a rappelé qu'on parlait de quelque 110 000 travailleurs dont 45 % travaillent ailleurs sur l'île de Montréal. Il a évoqué les grands projets comme ceux du campus Macdonald de l'Université McGill. Il a souligné l'urgence et la nécessité d'agir au niveau du transport pour favoriser ces projets, tant du point de vue du transport routier que du transport en commun.

M. Arsenault a aussi invité l'administration à mettre l'accent sur le travail pour maintenir et garder les entreprises internationales sur le territoire, travail qui ne peut être accompli que par un effort collectif concerté.

*Développement économique Saint-Laurent
MM. Jean-Marc Laniel, vice-président et Daniel Dicaire, directeur général*

M. Laniel a présenté succinctement sept commentaires relativement au premier bilan de la Stratégie :

- la Stratégie rallie les forces du milieu et les implique;
- le bilan présente plusieurs réalisations qui contribuent à augmenter le sentiment d'appartenance à cette stratégie;
- certaines réalisations locales méritent d'être mieux diffusées (par exemple, Saint-Laurent a développé un projet unique en innovation avec les partenaires gouvernementaux touchant 150 entreprises motrices);
- la Stratégie devrait préciser et profiter de l'envergure des résultats attendus de ses actions (il faut savoir que le PIB sera plus rapidement augmenté par des emplois créés en fabrication et en recherche et développement qu'en entreprise de détail);
- il faut favoriser une meilleure interaction de l'expertise du tissu économique développée dans les arrondissements montréalais (exemple de la Table du métal et de l'Opération textile coordonnée par cinq arrondissements en 2006);
- il faudrait améliorer le soutien aux ressources humaines en développement économique en première ligne plutôt que de dédoubler en créant des fonctions au service central (il serait préférable

- d'encourager et soutenir les initiatives endogènes);
- Il faudra mettre au point une stratégie pour combler certaines menaces : fuite des entreprises de plus en plus nombreuses vers les couronnes, pénurie évidente de main-d'œuvre technique et concurrence internationale de plus en plus forte du BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine).

M. Dicaire a pour sa part rappelé que l'effort local est très disparate sur le territoire, parce que tout le monde a gardé ses structures au moment de la mise en place de la nouvelle ville. Il faut favoriser le partage des bonnes pratiques en cette matière plutôt que la duplication par les services centraux.

M. Georges Paquet

M. Paquet a soulevé trois questions. Il s'est demandé quel était le plan d'avenir pour le secteur Chabanel dans la mesure où le secteur de la mode est en déclin. Il voulait savoir aussi ce qu'on entend dans la présentation par secteurs à valeur ajoutée. Enfin, il a demandé où étaient les incitatifs financiers pour attirer de nouvelles entreprises à Montréal, compte tenu du mouvement régulier de départ des entreprises vers les couronnes.

M. Paquet a aussi affirmé que les activités en développement économique devraient être centralisées pour une plus grande efficacité.

M. Claude Martel
Inno-centre

M. Martel s'est intéressé plus particulièrement au deux premiers axes de la Stratégie du point de vue de l'entrepreneuriat technologique. Il a rappelé le travail d'Inno-centre dans le soutien au démarrage d'entreprises, mais a déploré la détérioration de l'accès au capital de risque depuis 2003. Selon lui, la restructuration du capital de risque a fait en sorte que le démarrage de nouvelles entreprises est négligé.

Il a dit souhaiter que Montréal assume un leadership avec les investisseurs et le gouvernement sans pour autant tout prendre sur ses épaules. Il faudrait, selon lui, se donner un objectif de relancer de 20 à 25 entreprises à Montréal. Avec une somme de quelque 500 000 \$ par entreprise, ça pourrait devenir intéressant.

M. André Poulin
Destination centre-ville

M. Poulin a fait état de ses inquiétudes face à la recherche de nouvelles sources de revenus par la Ville de Montréal. Pour lui, l'ajout de taxes

d'arrondissement en sus des taxes foncières municipales, les hausses draconiennes des tarifs des parcomètres et la prolongation des heures d'opération auront des effets pervers pour les places d'affaires au centre-ville. Selon lui, la commission devrait donner des avis aux conseils municipal et d'agglomération sur les effets de telles mesures sur le développement économique.

De même, la recherche de nouveaux pouvoirs «habilitants» par la Ville de Montréal a inquiété M. Poulin. Les péages éventuels aux entrées de la ville pourraient être très dommageables et les gens d'affaires de Montréal devraient être consultés au préalable avant la mise en œuvre de tels projets.

En ce qui a trait au Plan de transport de la Ville, il y a de nombreuses mesures prometteuses, mais M. Poulin a souligné que les travaux d'infrastructures sur les artères commerciales durent souvent très longtemps et conduisent plusieurs commerces et places d'affaires à l'asphyxie. C'est encore plus long quand il s'agit d'implanter des infrastructures pour le tramway, a-t-il ajouté.

M. Poulin s'est aussi dit préoccupé par les règles d'inclusion de logements abordables qui décourageraient les projets de condos haut de gamme au centre-ville.

Enfin, il a attiré l'attention sur le piètre état du square Dorchester, au centre-ville et souhaité une mise à niveau de cet endroit par où passent de nombreux touristes.

Les recommandations de la commission

Les recommandations de la commission ont été adoptées à l'unanimité des membres présents.

À noter que dans les considérants et les recommandations, Montréal désigne l'Agglomération, c'est-à-dire la Ville de Montréal et les villes liées, sauf indication contraire.

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Remercie ceux et celles qui lui ont fait part de leurs commentaires, suggestions et recommandations, ainsi que les fonctionnaires qui ont participé au processus pour la qualité de leurs interventions au cours de l'assemblée publique et des séances de travail de la commission,

Reconnaît la qualité et la pertinence du bilan qui lui a été présenté

Et fait les recommandations suivantes au conseil d'agglomération :

CONSIDÉRANT les changements de paradigmes économiques intervenus à Montréal au cours des dernières années, notamment en ce qui a trait à la pénurie prévisible de main-d'œuvre;

CONSIDÉRANT la situation démographique de Montréal, son bilan migratoire et le fait que la croissance démographique est plus importante dans les municipalités des couronnes que sur le territoire de l'agglomération;

CONSIDÉRANT la nécessité d'améliorer la productivité de l'économie montréalaise;

CONSIDÉRANT l'importance de faire connaître et de mieux coordonner l'information stratégique disponible aux intervenants en développement économique à Montréal dans leurs relations avec les investisseurs;

CONSIDÉRANT l'importance de contribuer à maintenir un environnement propice à la création et au développement d'entreprises à Montréal et, plus particulièrement, d'entreprises technologiques et d'entreprises liées à l'économie du savoir et à l'innovation;

CONSIDÉRANT que la notion de métropole s'étend à l'ensemble de la région de Montréal et que la vision du développement économique de ce territoire doit être intégrée et partagée;

CONSIDÉRANT la situation de collaboration ou de concurrence, selon les dossiers et les circonstances, entre Montréal et les autres villes de la grande région métropolitaine;

CONSIDÉRANT l'importance du capital de risque dans le soutien au démarrage d'entreprises technologiques et d'entreprises liées au savoir et à l'innovation à Montréal;

CONSIDÉRANT les récents programmes de soutien au développement économique du gouvernement du Canada, dont certains ne sont pas offerts aux entreprises de l'agglomération de Montréal;

CONSIDÉRANT les programmes de soutien au développement économique du gouvernement du Québec, notamment les programmes de soutien aux régions ressources, qui ne sont pas offerts aux entreprises de l'agglomération de Montréal;

CONSIDÉRANT le très grand nombre d'intervenants publics, privés et associatifs en développement économique sur le territoire de l'agglomération de Montréal;

CONSIDÉRANT la structure actuelle de gouvernance de l'intervention de Montréal et de ses partenaires en développement économique et les problématiques liées à cette structure de gouvernance;

CONSIDÉRANT les études économiques et les prévisions sur le développement de Montréal publiées par divers intervenants dont le Conference Board du Canada (avril 2007) et le Mouvement Desjardins (mai 2007);

CONSIDÉRANT l'écart entre les résultats attendus de la Stratégie de développement économique de Montréal et ceux atteints jusqu'à présent en matière de croissance du produit intérieur brut (PIB);

Territoire montréalais

R-1

Que dans les prochains bilans de la Stratégie de développement économique, une place plus importante soit accordée aux pôles géographiques d'activité économique et à l'action des villes liées et des arrondissements en matière de développement sur le territoire de l'agglomération de Montréal.

Information, documentation et promotion

R-2

Que Montréal accorde la priorité à l'accueil et à l'accompagnement des investisseurs locaux et étrangers et à la mise en place d'outils dynamiques à cette fin pour favoriser l'atteinte des cibles de développement économique.

R-3

Que des actions soient prises pour favoriser la mise à jour, la constance et la qualité optimale de l'information à caractère économique diffusée par Montréal, les villes liées et les arrondissements sur les sites internet et intégrer l'ensemble des outils d'information et de promotion.

R-4

Que Montréal intensifie sa participation à des grands forums d'investisseurs tel le Marché international des professionnels de l'immobilier (MIPIM) et se dote, à ces fins, d'outils de pointe en matière d'information et de promotion.

R-5

Que des mesures soient prises pour que l'information stratégique sur les terrains disponibles à Montréal à des fins de développement économique soit partagée et accessible à tous les intervenants dans leurs relations avec les investisseurs.

Soutien à l'entrepreneurship

R-6

Que Montréal prenne les moyens pour développer l'entrepreneurship sur son territoire et aider à la concrétisation de projets d'entreprises.

R-7

Que Montréal travaille à inciter les partenaires économiques à prendre les moyens nécessaires pour que les entreprises de l'agglomération bénéficient du mode dynamique de soutien aux entreprises que constituent les Fonds d'intervention économique régional (FIER-soutien).

R-8

Que Montréal réaffirme la place essentielle de l'entrepreneurship technologique et celle de l'économie du savoir et de l'innovation dans sa Stratégie de développement économique.

R-9

Que Montréal joue un rôle de leader et de facilitateur pour susciter la mise en place d'un fonds public-privé pour le démarrage d'entreprises technologiques.

R-10

Que Montréal fasse les représentations nécessaires auprès du gouvernement du Québec pour relancer le soutien en matière de capital de risque au démarrage d'entreprises technologiques et d'entreprises liées à l'économie du savoir et à l'innovation;

R-11

Que Montréal fasse les représentations nécessaires auprès du gouvernement du Canada pour relancer le soutien en matière de capital de risque au démarrage d'entreprises technologiques et d'entreprises liées à l'économie du savoir et à l'innovation et, plus particulièrement, auprès de Développement économique Canada pour que l'ensemble de ses programmes de soutien soient accessibles aux entreprises montréalaises;

*Partenariat et maillage***R-12**

Que Montréal propose des incitatifs financiers ou autres pour les investisseurs et définisse les secteurs ou les créneaux à privilégier à ces fins.

R-13

Que Montréal porte une attention particulière à l'accompagnement des entreprises déjà installées sur le territoire de façon à favoriser leur maintien et leur croissance à Montréal.

R-14

Que des représentations soient faites auprès du gouvernement du Québec pour qu'il injecte des montants proportionnels aux besoins de l'agglomération de Montréal dans les programmes de réhabilitation des terrains contaminés et favorise ainsi le redéveloppement de ces terrains.

*Gouvernance***R-15**

Que l'administration s'assure qu'il y a un partage clair des compétences et des responsabilités entre l'unité corporative responsable du développement économique et les instances locales de façon à éviter les dédoublements de ressources.

R-16

Que l'administration procède à un inventaire et une analyse des freins institutionnels et systémiques au développement économique à Montréal et propose des solutions à court, moyen et long termes et que, dans ce cadre, une réflexion soit menée sur la multiplicité des intervenants et des niveaux d'intervention en développement économique à Montréal, tant à la Ville de Montréal, que dans les villes reconstituées et chez les partenaires

*Perspectives d'avenir***R-17**

Que Montréal prenne les moyens nécessaires et fasse les représentations requises pour faire en sorte que les chantiers des centres hospitaliers universitaires (CHU) puissent démarrer le plus rapidement possible.

R-18

Que Montréal prenne les moyens nécessaires et fasse les représentations requises pour que soit accélérée la mise en œuvre des grands chantiers que sont le Havre de Montréal, le Quartier des spectacles et Montréal Technopole.

R-19

Que l'administration procède dès maintenant à l'évaluation des moyens pouvant être mis en œuvre au cours des prochaines années pour permettre à Montréal d'augmenter le rythme de croissance de son produit intérieur brut (PIB) et de se rapprocher de l'objectif principal de la Stratégie de développement économique qui est de hisser Montréal parmi les métropoles qui affichent le meilleur niveau de vie et la meilleure qualité de vie en Amérique du Nord d'ici 2025.

R-20

Que le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine s'affaire, dans les meilleurs délais, à jeter les bases d'un échéancier de préparation de la prochaine stratégie de développement économique de Montréal.

Rapport minoritaire

Le conseiller Laurent Blanchard a produit un rapport minoritaire après l'adoption des recommandations de la commission. Bien qu'ayant voté en faveur de l'ensemble des recommandations, M. Blanchard a jugé que certaines propositions qui n'étaient pas susceptibles, selon lui, de recevoir l'appui de la majorité des membres méritaient d'être portées à l'attention du conseil. Le rapport minoritaire est annexé au présent document.

Annexes

Citoyens et représentants d'organismes ayant présenté leurs points de vue en assemblée publique

- CLD du West Island, M. Gerry Arsenault
- Destination centre-ville, M. André Poulin
- Développement économique Saint-Laurent, MM. Jean-Marc Laniel et Daniel Dicaire
- Inno-centre, M. Claude Martel
- M. Georges Paquet

Mémoires et documents écrits

- Développement économique Saint-Laurent
- Développement économique Saint-Laurent, CLD West Island, CDEL LaSalle, CLD Anjou (mémoire conjoint)
- Inno-centre

RAPPORT MINORITAIRE RELATIF AU BILAN DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE MONTRÉAL

À titre de membre en règle de la Commission du conseil d'agglomération sur le développement économique, je désire présenter ce rapport minoritaire au conseil municipal, suite à la réunion publique de ladite Commission tenue le 14 juin 2007.

CONSIDÉRANT la nécessité d'atténuer les contraintes inhérentes à la structure de gouvernance actuelle;

CONSIDÉRANT la recherche de nouveaux pouvoirs habilitants par Montréal, dont certains effets pourraient être dommageables pour l'économie montréalaise;

CONSIDÉRANT l'importance du commerce de détail dans le tissu économique montréalais;

CONSIDÉRANT l'existence de plusieurs secteurs d'emplois dans l'agglomération montréalaise aux limites géographiques clairement définies;

JE RECOMMANDE :

Gouvernance

QUE Montréal prenne les mesures nécessaires pour contrer la lourdeur bureaucratique engendrée par la structure de gouvernance actuelle, qui a pour effets d'empêcher la réalisation rapide et efficace des projets et de décourager l'émergence de nouvelles places d'affaires;

QUE l'administration actuelle reconnaisse que l'ajout de taxes d'arrondissement a notamment pour effet d'alourdir le fardeau fiscal des places d'affaires concernées.

Pouvoirs habilitants

QUE la mise en œuvre d'éventuels nouveaux pouvoirs habilitants soit précédée de consultations spécifiques auprès des milieux d'affaires montréalais;

QUE la recherche de nouveaux pouvoirs habilitants ne se traduise pas par des contributions fiscales supplémentaires pour les places d'affaires.

Commerce de détail

QUE Montréal reconnaisse que la hausse des tarifs de parcomètres de 2007 dans la zone 1 va à l'encontre des efforts de revitalisation du centre-ville;

QUE Montréal reconnaisse que la prolongation des heures d'affaires des parcomètres a des effets dommageables sur l'achalandage et les opérations des places d'affaires;

QUE Montréal fasse en sorte que la planification et l'exécution des travaux d'infrastructures minimisent les inconvénients, souvent majeurs, subis par les places d'affaires riveraines durant les travaux;

QUE Montréal fasse en sorte que l'implantation de nouveaux modes et corridors de transport ne constitue pas une nuisance objective au maintien et à la consolidation des places d'affaires.

Secteurs d'emplois

QUE la stratégie de développement économique encourage et soutienne les initiatives locales issues d'un milieu donné et correspondant à ses réalités propres.

EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ À MONTRÉAL CE 14 juin 2007.

Original signé

Laurent Blanchard
Conseiller municipal du district d'Hochelaga